Communiqué de presse – 7 juillet 2011

Chèques-Vacances : une croissance de 4,8 % au premier semestre 2011

Avec une croissance de 4,8% du volume d'émission sur les six premiers mois de l'année, les Chèques-Vacances connaissent une croissance sensible. Cette hausse significative par rapport à 2010 concerne l'ensemble des segments : comités d'entreprise, grands clients publics, collectivités territoriales et petites entreprises.

Sur les six premiers mois de l'année 2011, **le volume d'émission de Chèques-Vacances a progressé de 4,8% pour atteindre 1,04 milliard d'euros**. Sachant qu'il représente 77% des ventes annuelles, ce résultat laisse augurer une forte progression de 5 % des Chèques-Vacances en 2011. Le nombre de bénéficiaires qui a atteint 3,4 millions en 2010 pourrait s'accroître de 250 000 au cours de cette année.

Ces bons résultats s'expliquent par **la mise en place du Chèque-Vacances par 890 nouveaux comités d'entreprise tels que ceux** d'Eurocopter, Manpower Ile-de-France et Zannier. Les commandes de Chèques-Vacances sont aussi en forte hausse auprès des grands organismes publics (CGOS-action sociale de la fonction publique hospitalière, comités d'entreprise de Pôle emploi, DGAFP-action sociale interministérielle) et des collectivités territoriales toutes tailles confondues**. Les comités d'entreprise hors grands comptes sont en progression de 4,8%. Sur le marché des petites entreprises de moins de 50 salariés, les ventes décollent de 45 %**, avec la mise en œuvre des mesures de simplification introduites par la réforme de 2009.

Ces résultats semestriels en hausse confirment surtout **l'attachement des salariés aux Chèques-Vacances**. *« Dans un contexte d'incertitude sur le pouvoir d'achat, les salariés restent très fortement demandeurs d'une intervention de leur CE pour les aider à partir en vacances ou à maintenir la qualité de leurs vacances »*, explique Philippe Kaspi, directeur général de l'ANCV. Accepté par **170 000 professionnels du tourisme et des loisirs sur l'ensemble du territoire**, le Chèque-Vacances répond bien aux attentes des Français en matière de voyages et de tourisme, en les laissant totalement libres de leurs séjours en France. C'est pour répondre à cette forte demande des salariés que les comités d'entreprises développent le Chèque-Vacances.

Dans l'économie du tourisme et des loisirs, **le Chèque-Vacances pèse plus de 1,3 milliard d'euros, faisant de l'ANCV un poids lourd du secteur**. Les utilisateurs de Chèques-Vacances dépensent en moyenne quatre fois plus que le montant de leur chéquier, contribuant ainsi à hauteur de 5 milliards d'euros par an aux retombées économiques dans le secteur touristique.

A propos de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances favorise l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous. L'Agence s'appuie à la fois sur le Chèque-Vacances destiné aux salariés du secteur public et privé (3,4 millions de bénéficiaires) et des programmes d'action sociale au profit des publics en difficulté : familles notamment monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées, avec plus de 210 000 personnes aidées en 2010. L'ANCV finance également le développement du patrimoine du tourisme social (villages de vacances).

Contact ANCV
Joëlle Muzeau T.01 34 29 53 53 / jmuzeau@ancv.fr
Chloé Labriet - bureau de presse de l'ANCV T: 01 45 49 32 93 - chloe.labriet@meanings.fr